

COUDRECEAU
BRUNELLES
MARGON

Arcisses

 **infos**

Juin 2024

n°15

Bulletin d'information municipale

Vos élus

Le Maire d'Arcisses

Stéphane COURPOTIN

- 1^{ère} adjointe** : Valérie TRIVERIO
2^{ème} adjoint : William BOTINEAU
3^{ème} adjointe : Edwige VEDIE
4^{ème} adjoint : Hervé ENEAULT
5^{ème} adjointe : Nicole GAUTHIER
6^{ème} adjoint : Thierry CARLIER

Les Maires délégués

Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK
Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes

Mairie annexe de Brunelles Tél : 02.37.52.01.04

Le jeudi après-midi de 14h à 17h

Mairie annexe de Coudreceau Tél : 02.37.29.29.52

Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Don du sang

Prochaines collectes du don du sang à l'Espace socioculturel de Margon :

16 juillet

13 août

10 septembre 2024



Calendrier des fêtes et manifestations

- | | |
|---|---|
| Cochon grillé - AFLAC - Coudreceau | Dimanche 22 juin 2024 |
| Omelette géante - Festiv'halle | Vendredi 28 juin 2024 |
| Bourbonnaise - Comité des Fêtes - Margon | Samedi 29 juin 2024 |
| Soirée Guinguette - Les Grilladins - Margon | Samedi 6 juillet 2024 |
| Cochon grillé - La Boule Margonnaise - Margon | Samedi 27 juillet 2024 |
| Randonnée pédestre 12 kms - Les Sentiers du Perche - Préaux du Perche | Dimanche 28 juillet 2024 |
| Expo peinture - M et Mme Le Guével - Brunelles | Du jeudi 8 au mardi 20 août 2024 |
| Festival Fanfares Folizzz - Les Grilladins - Margon | Samedi 31 août 2024 |
| Randonnée pédestre / VTT - Cyclo Sport Margonnais - Margon | Dimanche 1 ^{er} septembre 2024 |
| Randonnée solidaire contre l'endométriose - AFLAC - Coudreceau | Dimanche 8 septembre 2024 |
| Journée du Patrimoine | Du samedi 21 septembre
au dimanche 22 septembre 2024 |
| Concours de pêche - Comité des Fêtes - Brunelles | Samedi 21 septembre 2024 |
| Assemblée Générale - Croqueurs de Pommes - Margon | Samedi 28 septembre 2024 |
| Rassemblement auto/moto - The Cars Bikers - Margon | Dimanche 29 septembre 2024 |
| Exposition peinture - AFLAC - Coudreceau | Du samedi 5 octobre
au dimanche 13 octobre 2024 |
| Randonnée annuelle pédestre - Les Sentiers du Perche - Margon | Dimanche 6 octobre 2024 |
| Repas des aînés - CCAS - Margon | Dimanche 6 octobre 2024 |
| Au Cœur des Ames - Concert - Margon | Samedi 12 octobre 2024 |
| Fêtes des Laboureurs - Croqueurs de Pommes - Coudray-au-Perche | Dimanche 13 octobre 2024 |
| Randonnée pédestre 12 kms - Les Sentiers du Perche - Frétygny | Dimanche 27 octobre 2024 |

Etat civil

Naissances - Arcisses

Coudreceau

Kesiah ALBATH SADIKI 16 janvier
Zoé DEWOST 18 février
Lya DUBOIS PESNAUX 5 mai

Margon

Jeanne WOLF 13 avril
Albane BRISSARD 8 mai

Mariages - Arcisses

Margon

Tiffany ROY et Yohan FOURMY 4 mai

Décès - Arcisses

Coudreceau

Patrick MARTIN 16 mars

Brunelles

Marie-Louise MUEL 5 mars

Margon

Jean-François BELLAIGUE 14 mars
Jacqueline BIDAULT 15 mars
Danielle GUSTAVE 4 mai
Jackie VEDIE 20 mai

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 15h30 à 17h30



Chères Arcissoises, chers Arcissois,

Apis mellifera mellifera

En 2020, le volet environnemental de notre programme électoral prévoyait l'implantation sur la commune de ruches. C'est désormais chose faite ! En effet, nous avons signé avec le CETA (Centre d'Étude Apicole de l'Abeille noire de l'Orne) une convention pour l'installation de ruches sur notre territoire. Les abeilles noires se sont alors immédiatement mises au travail et sont parties explorer leur environnement.

Ce projet a vu le jour grâce au concours de James Deharbe, conseiller municipal, qui s'est investi dans une formation s'étalant sur 2 ans pour maîtriser les bases du bon apiculteur, de Madame Ferrero et de Monsieur Raymond Daman, qui représentent l'Union Apicole Ornaise et le CETA et qui s'efforcent de protéger et de promouvoir l'abeille noire. Ces derniers nous ont livré les butineuses et nous assurent un appui technique. Ce petit rucher sera donc géré en partenariat entre les membres de la commune et les membres du CETA.

Il faut dire que ces abeilles noires sont parfaitement adaptées à notre région du Perche grâce à des qualités intrinsèques et notamment leurs capacités d'adaptation et de rusticité. Il n'en reste pas moins qu'elles sont menacées et doivent faire face à de nombreux défis : La destruction de leur habitat naturel, la diminution des ressources florales, l'exposition aux pesticides, la présence de parasites comme les varroas, de prédateurs comme le frelon asiatique, ou bien les sécheresses représentent autant de menaces pour leur survie. Mais plus encore, les importations d'abeilles étrangères ont conduit à une hybridation de l'espèce qui a appauvri le patrimoine génétique de notre abeille noire. Ce métissage a diminué les qualités de rusticité et d'adaptation de notre abeille locale.

Pourtant les abeilles sont les gardiennes inestimables de notre environnement. Leur travail incessant de pollinisation est au cœur même de notre écosystème, et leur rôle est bien plus crucial que nous ne pourrions l'imaginer. Leur travail minutieux permet la reproduction des plantes, assurant ainsi la survie de nombreuses espèces végétales, dont dépendent également d'innombrables animaux, y compris nous-mêmes.

Si nous ne prenons pas des mesures dès maintenant pour protéger ces précieuses pollinisatrices, nous risquons de compromettre l'équilibre fragile de notre environnement. C'est pourquoi il est de notre devoir, en tant que gardiens de cette planète, de prendre des mesures concrètes pour préserver cette espèce endémique et leur habitat. Voici quelques actions concrètes que nous pouvons entreprendre pour les protéger :

Encourager la diversité florale : Planter une variété de fleurs mellifères dans nos jardins, parcs et espaces publics offre aux abeilles une source continue de nourriture tout au long de l'année. Optons pour des plantes indigènes, riches en nectar et en pollen.

Créer des habitats favorables : Aménager des espaces naturels avec des zones de refuge pour les abeilles, comme des tas de bois, des tas de feuilles, ou des hôtels à insectes. Encourageons également la croissance d'herbes hautes et de fleurs sauvages dans nos espaces verts. La coupe à ras systématique de nos pelouses ou espaces verts doit être remise en question car elle détruit une riche biodiversité. A l'heure du réchauffement climatique, le gazon parfait n'est pas une solution. Il correspond à la vision de l'homme qui veut dominer la nature, qui assujettit celle-ci à ses désirs, vision qui se heurte au caractère limité des ressources terrestres. Tonte différenciée selon les espaces ou absence de tonte, intégration dans le gazon de "mauvaises herbes" riches en azote et nectarifères qui se ressèment, plantation d'arbustes et vivaces... autant de solutions qui conduisent à voir le jardin non plus comme un plancher vert, mais comme un espace naturel.

Réduire l'utilisation des pesticides : Les pesticides sont extrêmement nocifs pour les abeilles. Optons pour des méthodes de lutte alternatives et privilégions les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.

Soutenir les apiculteurs locaux : Acheter du miel et d'autres produits apicoles auprès d'apiculteurs locaux encourage la préservation des abeilles et de leur habitat. En outre, soutenir les programmes de recherche et de conservation des abeilles tels que développés par le CETA est crucial pour leur survie à long terme.

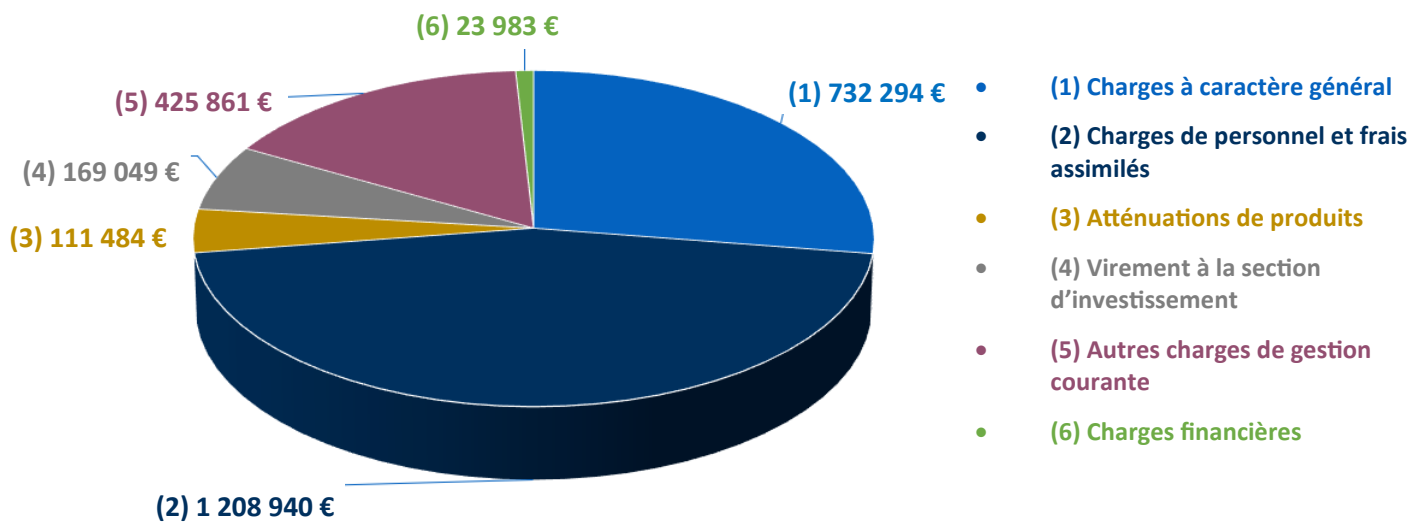
Éduquer et sensibiliser : Informons nos concitoyens sur l'importance des abeilles dans notre écosystème et sur les menaces auxquelles elles font face. Organisons des événements éducatifs et des campagnes de sensibilisation pour encourager une action collective en faveur de la protection des abeilles. A cet effet, des formations organisées par le CETA à destination des enfants de nos écoles seront programmées.

En préservant les abeilles, nous préservons non seulement notre environnement, mais aussi notre propre avenir. Leur dévouement silencieux à la pollinisation est une leçon pour nous tous : celle de l'importance de prendre soin de notre planète et de toutes les créatures qui l'habitent.

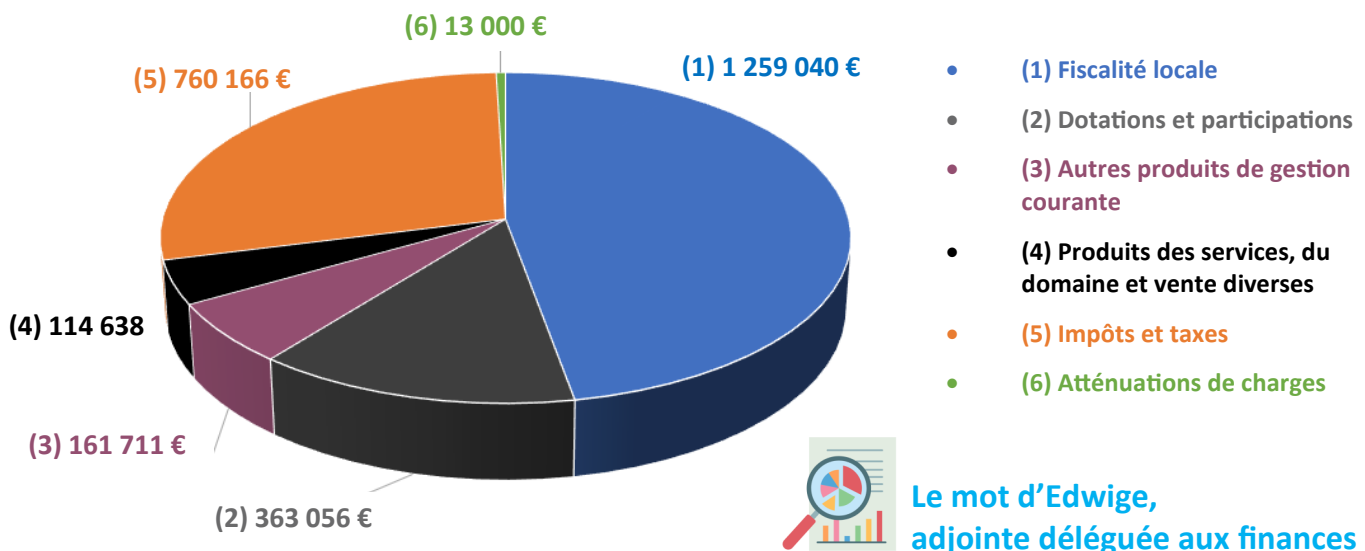
Le Maire : Stéphane Courpotin

Budget principal

🌿 Dépenses de fonctionnement : 2 671 610 €



🌿 Recettes de fonctionnement : 2 671 610 €



Le mot d'Edwige, adjointe déléguée aux finances :

Le budget 2024 a été voté le 15 avril 2024 par votre Conseil Municipal.

Cette année encore les dépenses de fonctionnement ont augmenté : coût de l'énergie, charges de personnel, cotisations d'assurance, contrats obligatoires.

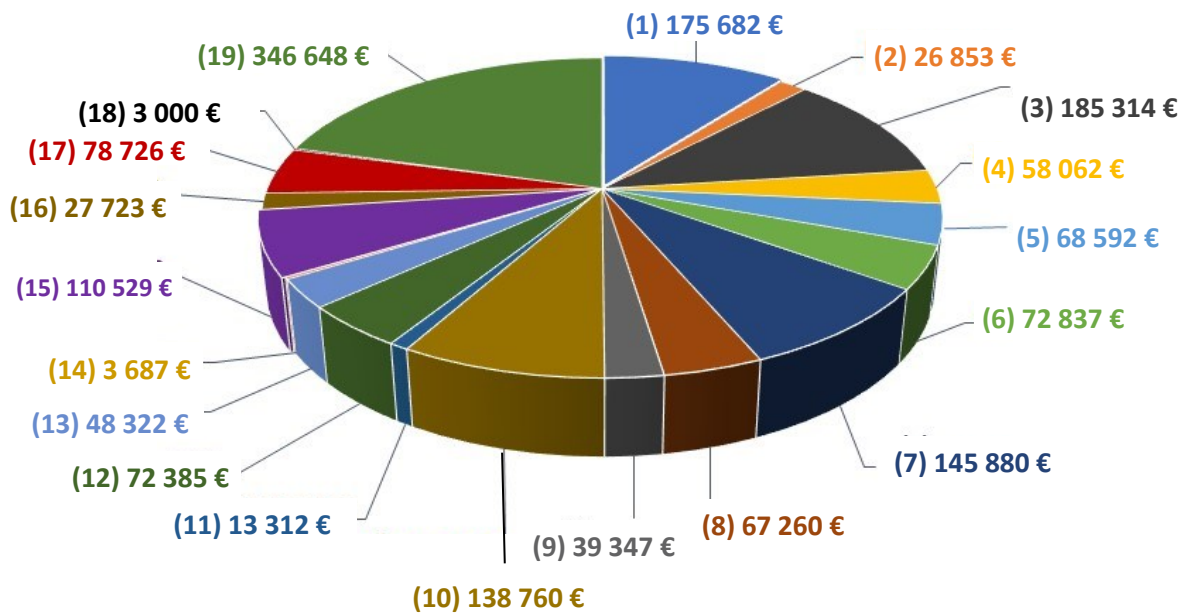
Les recettes de fonctionnement de leur côté ont tendance à baisser.

Ces 2 facteurs s'accroissent chaque année et diminuent nos capacités à investir. Cependant au cours de ces 3 années de mandat, de nombreux projets ont déjà été réalisés. Un certain nombre reste encore à finaliser (voir articles sur la page Travaux).

Notre situation est cependant saine. Pour obtenir, un équilibre durable, nous allons continuer à travailler sur la réalisation d'économies sur notre budget de fonctionnement. Nous envisageons d'augmenter légèrement la taxe foncière et d'avoir recours à l'emprunt pour 3 projets générateurs de revenus :

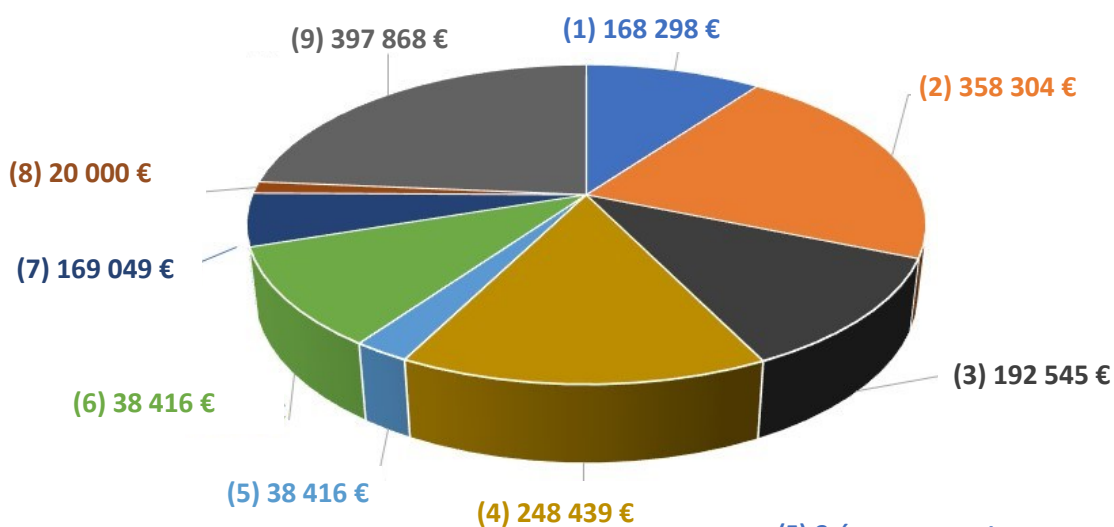
- La rénovation de logements sur Coudreceau qui génèrent des loyers,
- La chaufferie biomasse sur Coudreceau pour poursuivre nos ambitions en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Les travaux annexes pour obtenir les subventions indispensables à sa réalisation vont débuter cette année.
- Le lancement de la deuxième tranche du lotissement de la Maçonnerie. La commercialisation de la première tranche ayant été un succès, la modification et le durcissement attendu du PLUI en matière de construction, nous incite à entreprendre ces travaux. La vente des terrains remboursera le crédit.

🌸 **Dépenses d'investissement : 1 682 919 €**



- (1) Restaurant scolaire
- (2) Equipement travaux services techniques
- (3) Aménagement sportif
- (4) Solde d'exécution investissement reporté
- (5) Travaux et équipements des écoles
- (6) Equipements et travaux salle des fêtes
- (7) Patrimoine : églises, presbytères, cimetières, lavoirs
- (8) Travaux d'enfouissement Ozée, la Poterie
- (9) Equipements, travaux Mairie
- (10) Travaux logements locatifs
- (11) Equipements, travaux divers
- (12) Rue de la Grande Cour (Brunelles)
- (13) Aménagements de sécurité, panneaux, marquage routier
- (14) Cabinet infirmiers
- (15) Travaux de voirie
- (16) Crématorium (étude de faisabilité)
- (17) Chaufferie biomasse Coudreceau, Maitrise d'œuvre
- (18) Dépôts et cautionnement
- (19) Remboursement d'emprunts

🌸 **Recettes d'investissement : 1 682 919 €**



- (1) Etat et établissement nationaux
- (2) Département
- (3) Autres établissements publics locaux
- (4) Emprunts en euros
- (5) Créances sur autres communes
- (6) Virement de la section de fonctionnement
- (7) FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)
- (8) Taxe d'aménagement
- (9) Excédents de fonctionnement capitalisés

Cérémonie du 8 mai



Cérémonie à Coudreceau

Retour en images de la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, en l'honneur des anciens combattants et des soldats morts pour la France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Elle s'est déroulée, comme chaque année, aux différents monuments aux morts de la commune.



Cérémonie à Margon



Cérémonie à Brunelles

Photo de Jacques VIALLON



Cérémonie à Margon

Cérémonie citoyenneté

Tous les jeunes de la commune d'Arcisses inscrits, depuis les dernières élections, sur la liste électorale ont été accueillis en mairie afin de recevoir des mains du maire leur première carte électorale.

Sur les 62 personnes concernées, toutes n'ont pas pu être présentes, les études les éloignant souvent du domicile en semaine.

Ce petit rendez-vous est une manière d'inciter les jeunes à adhérer à la vie citoyenne.



Photo de Jacques VIALLON

Carnet de deuil

M. Jacques Barrier

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris fin novembre le décès de M Jacques Barrier, ancien artisan peintre installé à Brunelles depuis le début des années 70. Entré en 1971 au Conseil Municipal, il est devenu 1^{er} adjoint au Maire en mars 1977 jusqu'à fin 1982.

M. Barrier effectuait régulièrement le remplacement de son épouse au poste de chauffeur de car du regroupement pédagogique.

Un hommage lui a été rendu le 2 décembre en l'église Saint Martin de Brunelles.



Echo de l'Arcisse en deuil : décès de M Gaston Jouanneau et Mme Jacqueline Bidault



Nous avons appris le décès de M Gaston Jouanneau, Président de l'association L'Echo de l'Arcisse pendant environ 14 années, de 2003 à 2013. M. Bernard Debuchy lui a succédé ensuite de 2014 à 2017. M Jouanneau avait repris les rênes de la présidence au décès de ce dernier, de 2017 à 2019.

Mme Jacqueline Bidault, trésorière de l'Echo de l'Arcisse nous a quittés également récemment. Elle a tenu son poste de trésorière pendant 11 années.

Ils ont tous les deux été des acteurs majeurs de la vie associative de notre commune, leur engagement pour leur club a été sans faille durant leurs mandats respectifs.

Les élus les remercient pour leur engagement pendant toutes ces années.

Entretien espaces verts : attention à vos véhicules !



Les services techniques procèdent régulièrement à l'entretien des espaces verts sur la commune.


Afin d'éviter des projections involontaires de cailloux sur les véhicules (bris de glace,...) ce qui a pour conséquence une augmentation très importante des cotisations d'assurances, les agents ont reçu la consigne de ne plus travailler près des véhicules. Il sera difficile de prévenir les administrés des dates d'interventions.

Nous vous demandons donc de ne pas stationner ou déplacer vos véhicules lorsque vous verrez les agents intervenir dans votre secteur.


Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

SICTOM : le tri est obligatoire

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

 Les **emballages** sont à déposer dans les **bacs jaunes en vrac**.



 Les **déchets ordures ménagères** sont à déposer dans un **sac noir fermé** puis mis dans les **bacs noirs**.

Les déchets à déposer aux ordures ménagères :

Les ordures ménagères doivent être déposées dans un sac puis jetées dans le bac noir. Les bacs noirs doivent contenir tous vos **déchets ménagers quotidiens** qui ne peuvent pas être triés.



Les produits d'hygiène (comme les mouchoirs, les couches, ...)
Les papiers souillés
Les débris de vaisselle
Les petits objets : brosse à dents, peigne, cintre, cotons tiges, masques chirurgicaux ...

Nous vous rappelons qu'il faut sortir vos bacs la veille de la collecte et les rentrer après le ramassage, ils ne doivent pas rester sur le domaine public y compris les sacs noirs

 Les **cartons** supérieurs à une boîte de chaussures devront être déposés en **déchèterie**.

 **Information :**

Le SICTOM a mis en place un nouveau point d'apport volontaire pour la collecte du verre au lieu-dit La Poterie à Coudreceau, près de l'abri bus.

Un rucher sur Arcisses

Nos petites abeilles noires sont arrivées, 3 ruches et 3 ruchettes sont installées depuis la mi-mai sur un terrain dans le vieux-bourg de Margon.

Merci à M. Raymond Daman Vice-Président du CETA (Centre d'Étude Technique Apicole de l'abeille noire) et à Mme Valérie Ferrero notre apicultrice référente pour nous accompagner dans cette belle aventure.

A bientôt pour d'autres nouvelles de nos petites butineuses.

Merci de respecter leur tranquillité et de ne pas vous approcher des ruches.



Relevé compteurs Coudreceau



Comme chaque année à la même époque, l'employé communal passera dans vos maisons à partir du 24 juin.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Nous vous rappelons que le règlement des factures d'eau se fait directement auprès de la Trésorerie et non à la Mairie.

Appel à un comportement respectueux

Les beaux jours arrivent, les activités en extérieur se multiplient pour chacun d'entre nous et nous recevons régulièrement, cette année encore, des plaintes de nuisances sonores (tonte, musique,...) ; c'est pourquoi nous nous devons de rappeler les horaires durant lesquels le bruit est autorisé :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

Nous comptons sur le civisme et le savoir-vivre de chacun afin de favoriser une entente cordiale entre voisins.



Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler les déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Le brûlage des végétaux est source d'émissions importantes de substances polluantes, de particules et de gaz. Il génère un risque d'incendie, de mauvaises odeurs et pour ces raisons, est à l'origine de nombreux troubles du voisinage.

La déchetterie est à votre disposition pour tous vos déchets.

Un peu d'histoire

40 ans : Salle des fêtes de Brunelles

Inauguration de la salle polyvalente : 5 mai 1984



M. Robert Huwart coupe le ruban

En cette année de nombreuses commémorations, je voudrais revenir sur un évènement ayant marqué le village de Brunelles : l'inauguration de la salle polyvalente le 5 mai 1984, qui dynamisera la vie associative.

En mai 1978, la commune avait acquis un pré situé au milieu du village appartenant à Mme Cabaret. C'est le 17 avril 1981 que le Conseil Municipal présidé par M. André Dorchène accepta le projet provisoire présenté par M. André Jaussaud architecte à Margon.

Le Préfet, le Sous-Préfet, M Lemoine et M Dorchène pendant la visite



En septembre 1983, la décision d'aménager un restaurant scolaire en sous-sol de la salle est prise et les travaux débutent en janvier 1984.

Suivront les aménagements des abords et de l'intérieur de la salle qui fut inaugurée le 5 mai 1984 par M. Robert Huwart alors président du Conseil Général avec à ses côtés, M. Maurice Dousset député, M. Yves Mourès Préfet d'Eure-et-Loir, M. Georges Lemoine secrétaire d'État aux DOM-TOM Maire de Chartres, M. Claude Belot Sous-Préfet et une grande majorité des habitants de Brunelles ainsi que M Dorchène Maire et son Conseil Municipal.

Un montage audio-visuel avait été présenté, retraçant un siècle de vie à Brunelles.

Jean-François Ticot, ancien secrétaire de Mairie de Brunelles



**POMPES FUNÈRES
DU PERCHE**

Permanence
décès 7j/7
24h/24

NOUVELLE ADRESSE !

28400 ARCISSES 5 bis Avenue des Prés
Tél. **02 37 53 03 83**
Mail. **contact@pfduperche.fr**

28160 BROU 23 place des Halles
Tél. **02 37 47 92 42**
Mail. **brou@pfduperche.fr**

SAS au capital de 50 000 € immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 880 221 791.
PF habilitées sous les numéros 23 28 0082 - 21 28 0077. MIA - N° ORIAS 20 001 363 (www.orias.fr). Soumis au contrôle de l'ACPR site 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Toute réclamation doit être adressée par voie postale à l'adresse des pompes funèbres mentionnée ci-dessus.

LES TRAVAUX EN COURS OU TERMINÉS

Avec l'arrivée du printemps, les travaux ont repris en divers endroits de la commune, les plus importants sont :

CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK :

Un nouvel équipement sportif a été installé sur la plaine de jeux, derrière la mairie de Margon. Le Pumptrack est une piste fermée en enrobé, constituée de bosses ou de virages relevés. Il peut être utilisé par les VTT, BMX, skateboards, longboards, rollers ou encore trottinettes.

Une inauguration aura lieu le 6 juillet 2024 à 15h.



RESTAURATION DU LAVOIR DE BRUNELLES :

Dans le but de maintenir en état notre petit patrimoine, la couverture du lavoir dans le bourg de Brunelles a été refaite complètement par «les Couvreur Percherons», entreprise Arcissoise retenue lors de la mise en concurrence.

AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DE LA VALLEE :

Après l'enfouissement des réseaux et le remplacement de la canalisation d'eau potable en 2022 et 2023, l'aménagement, prévu depuis plus de 2 ans, a pu être réalisé début avril. Les îlots installés forment des chicanes et obligent les automobilistes à ralentir et respecter une circulation alternée en entrée et sortie de la rue.



depuis 30 ans à votre service

AMBULANCES Charles

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON

02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Liaison SAMU
Taxis 7 places

EURL IDELEC
DENIS PLET

ELECTRICITE GENERALE - NEUF & RESTAURATION
POMPE A CHALEUR - VIDEO SURVEILLANCE
INTERPHONE - DOMOTIQUE - ALARME -
MOTORISATION DE PORTAIL

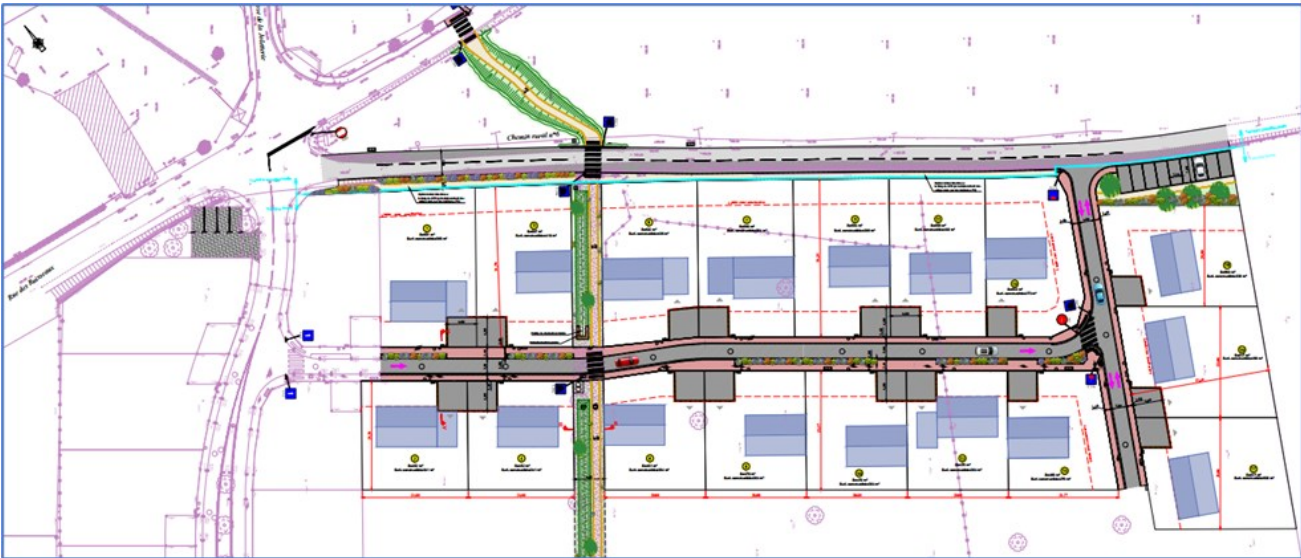
2 RUE DU GRILLON - SAINT PIERRE LA BRUYERE

02 37 53 34 08 06 11 61 77 43
idelec51@yahoo.fr

EXTENSION DU LOTISSEMENT DE LA MAÇONNERIE (TRANCHE 2)

L'offre de parcelles constructibles se réduit petit à petit sur la commune. Il reste actuellement, une douzaine de terrains à bâtir disponibles, repartis sur la Cour Jovet, la rue de la Flamandière et à la Maçonnerie (Tranche 1).

Le conseil municipal a décidé d'engager, cette année, la viabilisation de 17 lots supplémentaires dans la continuité du lotissement de la Maçonnerie. Les travaux, devraient débuter à l'automne 2024 pour se terminer début 2025. Les terrains sont désormais ouverts à la pré-réservation.



LES PROJETS À VENIR

Lors de l'adoption du budget prévisionnel pour l'année 2024, le conseil municipal a décidé d'inscrire en investissement les projets suivants :

- 🌿 Aménagement de toilettes publiques derrière la salle polyvalente de Margon
- 🌿 Création de rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite aux églises de Brunelles et Coudreceau
- 🌿 Isolation de la couverture de l'école maternelle et de la salle polyvalente de Coudreceau
- 🌿 Restauration du logement au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Coudreceau
- 🌿 Modification de la cuisine de la salle polyvalente de Brunelles
- 🌿 Consolidation du mur de soutènement à l'église de Margon
- 🌿 Construction de deux terrains règlementaires de Beach-volley
- 🌿 Etude pour la construction d'une chaufferie Biomasse pour les bâtiments municipaux de Coudreceau
- 🌿 Remplacement des menuiseries et installation de volets roulants sur la partie ancienne de la Mairie de Margon
- 🌿 Travaux d'entretien de la voirie (piste cyclable avenue de Paris, extrémité de la rue de la grande cour à Brunelles, chemin de la Belle arrivée à Coudreceau, etc...)
- 🌿 Travaux d'entretien sur le système de chauffage de la MARPA
- 🌿 Travaux d'entretien sur les logements communaux



Vitraux de Margon

Réfection du vitrail

La réfection d'une baie vitrée laisse peu de place à l'improvisation, il faut réfléchir à différents aspects :

- Que représenter qui soit en cohérence avec l'histoire du lieu ?
- Quels dessins sont envisageables en fonction de la taille des vitraux et du budget alloué à cette restauration-transformation ?
- Quelles couleurs employer en fonction de l'exposition, ici nord-est ?
- Quelle taille des différentes pièces de verre pour que les baguettes de plomb après soudure et les vergettes assurent la solidité des panneaux ?

Autre difficulté : la restauration des meneaux et des moulures en pierre doit être programmée juste avant la pose des panneaux pour ne pas laisser les intempéries œuvrer !

Virginie Berthier, maître verrier au Paty, pour la création des vitraux et Franck Pelay, tailleur de pierre à Bretoncelles, pour la restauration des moulures ont fait un travail exemplaire qui en dehors de l'aspect visuel va permettre de supprimer les prises d'eau qui sont apparues au cours des ans entre les différents panneaux de verre.

Le père Hugues de Tilly, responsable de la paroisse Saint Lubin, fut bien évidemment le guide éclairé et l'inspirateur des tableaux qui vont maintenant agrémenter l'église de Margon.

Création des vitraux

A la partie supérieure :

Les 3 mouchettes de la partie supérieure de la baie vitrée sont ornées d'étoiles, chacun pourra y voir la signification qui lui convient. Pour les catholiques et nous sommes dans une église, **elles représentent la sainte Trinité : un seul Dieu mais en 3 personnes : le père, le fils et l'Esprit Saint.** Pour les non-croyants, elles symbolisent les 3 ex-communes réunies en Arcisses.

A droite : illustration de la vie de Saint Lubin


Fils de paysans, **Lubin** naît près de Poitiers à la fin du V^e siècle. La légende rapporte qu'il gardait les bœufs quand **il rencontra un moine à qui il demanda de lui écrire les lettres de l'alphabet sur sa ceinture**, afin qu'il puisse les apprendre et étudier. **Un panneau illustre cet épisode.**


Après des années de vie monastique dans le Perche puis à Lyon, il revient à Saint Avit et à Montmirail.



TAXI GOSNET

TAXI CONVENTIONNÉ

 06 07 11 40 28

 LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES

 transportsfee@gmail.com

 www.transportsfee.com



PIGEON

TP CENTRE IDF

AGENCE DE NOGENT-LE-ROTROU

1 La Borde - MARGON – ARCISSES

B.P. 80001

En 544, l'évêque de Chartres mourut. Lubin, dont la notoriété avait dépassé le Perche, fut élu à sa place. Il fut un évêque attentif, bienveillant et charitable jusqu'à sa mort, le 14 mars 557.

Saint Lubin est patron de Chartres (la crypte intérieure de la cathédrale porte son nom) **mais aussi de notre Paroisse. Le Lobe de droite illustre le logo de cette dernière.**



A gauche : illustration de la vie d'Élie

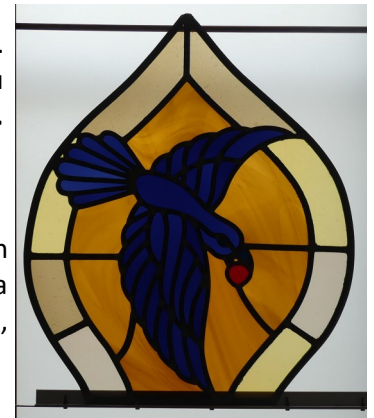
Le panneau et le lobe qui le surmontent sont dédiés à **notre Dame du Mont Carmel**, une dénomination donnée à la Vierge Marie, **protectrice de l'église de Margon à travers le prophète Élie.**



Origine de cette référence au Mont Carmel : Au XII^e siècle, des chrétiens croisés occidentaux choisissent de vivre en ermites dans les grottes du mont Carmel, situées près des côtes d'Israël, à la recherche de Dieu. **L'ordre du Carmel** est donc un ordre religieux catholique contemplatif, une réponse de la Vierge Marie à leurs prières. Ses membres sont appelés carmes (hommes) et carmélites (femmes). **Leur père spirituel est le prophète Élie.**

Élie serait né en 927 avant Jésus-Christ. Enlevé par les cieus par un char de feu, il serait éternellement vivant. Un panneau illustre cet événement.

L'histoire d'Élie est connue comme celle d'un prophète ayant une grande foi. Pendant une période de sécheresse, il serait parti en retraite près d'un affluent du Jourdain dont il boit l'eau et aurait été **ravitailé en nourriture par des corbeaux.** **Le lobe de gauche illustre cet événement.**



Le torrent se serait tari, il aurait alors été reçu par une veuve qui l'aurait nourri ; un double miracle aurait alors eu lieu : premièrement, les maigres provisions de la veuve ne se seraient épuisées qu'au retour de la pluie et deuxièmement, son fils, tombé malade puis mort, aurait ressuscité sur une prière d'Élie.

Le 16 juillet est la date de célébration de Notre Dame du Mont Carmel. C'était aussi la date de la fête de Margon, mais la Bourbonnaise a été déplacée à la fin juin pour éviter de tomber en période de vacances et pour augmenter sa fréquentation !

Philippe Ruhlmann

DAVID LAMBERT CHOCOLATIER
de Chocolat

Classé parmi les 12 MEILLEURS CHOCOLATIERS de FRANCE

AWARD 2024
Club des Croqueurs de Chocolat

MARGON (28400)
Avenue de Paris - Tél. 02 37 49 86 81

CHARTRES (28000)
1 place Billard - Tél. 02 37 99 93 17

LUCÉ (28110)
61 rue de la République - Tél. 02 37 35 75 81

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

MORTAGNE-AU-PERCHE **NOGENT-LE-ROTROU**

Tél : 02.33.83.35.14 Tél : 02.37.53.52.52

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 19h00 Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 19h00

La Braise Percheronne, des churrasqueiras comme au Portugal



Ce nouveau foodtruck est présent les mardis soir avenue de Paris, près du parking « But » et les vendredis soir aux abords du Skate-park ; c'est une initiative d'Emmanuel Gernigant, un percheron bientôt résident sur la commune d'Arcisses. Il vous propose des poulets fermiers de la ferme de la Percherie à Ceton, de la cochonaille (des porcs élevés sur paille) de Vallégrain, des frites maison et des pommes de terre grillées, le tout au feu de bois. En plus du goût particulier apporté par cette cuisson au barbecue, les viandes sont marinées à base d'huile d'olive, d'ail, de citron mais aussi d'autres condiments, c'est la petite touche d'Emmanuel qui change tout et qu'il garde secrète !

Le terme portugais churrasqueira désigne une grillade ou le barbecue au charbon de bois qui permet de réaliser les grillades de viandes rouges et blanches. C'est une spécialité traditionnelle du Portugal, des Antilles et toutes les anciennes colonies portugaises. Le poulet grillé est ouvert en deux et aplati à la crapaudine, puis il est grillé en rotation au-dessus du charbon de bois, ainsi la viande est tendre et délicieusement savoureuse. C'est un incontournable de la restauration rapide de ces pays. Emmanuel Gernigant a donc agencé complètement une remorque pour qu'elle puisse répondre à ses attentes culinaires, des spécialités qui deviendront probablement également les vôtres. C'est ce que nous lui souhaitons !

Emmanuel Gernigant sera aussi éventuellement à votre service pour réaliser un buffet lors des festivités communales, des manifestations sportives ou des événements privés, pour cela , vous pourrez le joindre au 06 81 17 93 01.



Kinésithérapeutes

Nous pouvons vous annoncer, que dès cet été, deux nouveaux kinésithérapeutes Théo et Aurélie COURPOTIN seront à votre disposition sur notre commune, leur cabinet construit rue de la Maçonnerie est en phase terminale de réalisation.

Ainsi, après l'implantation d'un cabinet d'infirmières avenue de l'Arcisse à proximité de la MAM (Maisons d'Assistants Maternelles), l'offre de soins s'étoffe sur Arcisses en complémentarité des praticiens installés à la maison de Santé.



Agence interim

Nous avons également appris l'installation d'une agence d'intérim au sein de la galerie marchande du Centre Commercial Leclerc, il s'agit de l'enseigne **Triangle intérim**. L'ouverture est prévue fin août, juste avant la reprise d'activités des entreprises. A noter que c'est la première agence qui s'installe sur la commune.

Philippe Ruhlmann

DE NOS PETITS A NOS ANCIENS

Inscriptions périscolaires

Vous avez été destinataires dans le cartable de vos enfants, des dossiers d'inscriptions au périscolaires pour la rentrée prochaine. Nous vous rappelons que **vous avez jusqu'au 28 juin** pour les déposer complétés au secrétariat de mairie.



Ecole de Margon



🌈 Classe de mer

Les élèves de CM1-CM2 ont profité du soleil pendant leur classe de mer à Quiberon : voile, pêche et découverte du milieu au rendez-vous. Ils sont partis du 15 au 19 avril dernier.

🌈 Visite de la Ferme

Trois classes de l'école ont visité La Ferme à Brunelles. Les enfants ont été guidés dans l'exploitation par M. Cirou qui produit régulièrement les pâtes, en circuit court, consommées dans nos restaurants scolaires.



🌈 Boite à livres

Les élèves de GS-CP ont décoré la boîte à livres qui est installée près de l'école. Des lycéens de Nermont ont porté ce projet.

L'inauguration a eu lieu vendredi 24 mai à la sortie de l'école.

Cantine d'Arcisses

Notre cuisinier, Stéphane Gaudin arrivé depuis octobre 2022, prépare occasionnellement des menus à thème à la cantine d'Arcisses.

Le dernier en date fut un menu sur le thème des îles afin de faire plaisir aux enfants. Il a mis la tenue en conséquence, il est accompagné de Lola sur la photo.

Mission réussie ! Ils ont adoré!

Ils ont d'ailleurs profité de cette occasion pour lui souhaiter un joyeux anniversaire en chanson.



Ecole de Brunelles

Les élèves de l'école de Brunelles ont partagé diverses expériences et activités depuis le début de l'année, elles sont décrites ci-dessous et illustrées par quelques photos.

Après avoir exploré l'art de Keith Haring, des pantins ont été créés avec des attaches parisiennes, reproduisant ses silhouettes et les coloriant aux pastels. Certains passaient leurs mardis après-midi à jouer à des jeux avec Julie de la Ludothèque de Nogent-le-Rotrou avec une préférence pour le jeu « Just one ». D'autres ont appris les procédures d'évacuation d'urgence du car avec Hugo.



Le sport était aussi au programme avec la participation au défi d'orientation de l'USEP en recherchant des bouchons dans la cour pour former des mots. Jeux olympiques obligent, il y a eu le défi des 2024 mètres de l'USEP, en courant avec des anneaux pour reproduire le drapeau olympique, différentes nages ont pu être apprises pour surmonter leur peur de la

piscine et enfin il y a eu la pratique du badminton.

Il y eu également la visite de la ferme de M. Cirou à Brunelles, avec la découverte du processus de fabrication des pâtes et l'apprentissage de la nutrition des animaux.

Toutes ces activités ont été présentées par les élèves de CE1-CE2 de la classe de Fanny SINEAU.



Ecole de Coudreceau

Projet jardin

Les beaux jours reviennent... Nous pouvons donc reprendre nos activités jardinage au sein de l'école.

Tous les élèves participent : désherbage, plantation dans le jardin, plantation et installation de jardinières pour orner les rebords de nos fenêtres.

Merci aux familles pour leurs dons de graines et de plantes aromatiques.

Merci à l'association « Ramène ta fraise » qui nous a acheté du nouveau matériel de jardinage !



Animations à la MARPA

Les animations quotidiennes à la Marpa sont accessibles aux personnes extérieures à la structure.

Tous les jours de 15h à 16h, animations gratuites :

- 🌈 Moment chant (lundi),
- 🌈 Baccalauréat (mardi)
- 🌈 Quizz ou atelier créatif (jeudi)
- 🌈 Samaritaine ou mots mêlés (vendredi)
- 🌈 Jeu du mot manquant (samedi)
- 🌈 4 images 1 mot (dimanche)

Atelier d'équilibre (5€/heure) : le mercredi de 14h à 15h.

Le dernier vendredi du mois, temps musical de 15h à 17h.

Vous êtes les bienvenus et pouvez nous contacter au 02.37.37.28.77 pour plus de renseignements, obtenir le planning mensuel d'animations ou vous inscrire.

Sylvie Broussot, directrice de la MARPA

Marpa

26 chemin des lignes – Margon
28400 ARCISSES



Les évènements d'avril à la MARPA

M. Patrick Bécavin, conférencier de Tours a présenté une conférence diaporama sur Paris/Versailles. Récital poétique, romantique et comique.

Balade autour des vieux quartiers de Paris, des monuments historiques et de personnes célèbres disparues.



Mardi 9 avril, les résidents de la MARPA étaient invités à une pièce de théâtre interactive « Un si bel Automne » de Georges de Cagliari, mise en scène par Sara Veyron avec les comédiens de la compagnie Théâtre du chaos.

Elle s'est produite à la salle des Fêtes d'Authon-du-Perche.



Mercredi 10 avril, les enfants du Centre de loisirs de Nogent-le-Rotrou sont venus accompagnés de Mano, animatrice et de M. Paul Drouin, directeur de l'accueil de loisirs, pour partager avec nos résidents un moment atelier peinture.

Un beau moment d'échange intergénérationnel et de créativité colorées.

Les enfants reviennent prochainement pour de nouvelles créations ou des sorties à l'extérieur.

Béatrice Badaire, animatrice-référente de la MARPA



Séance d'art-thérapie à la MARPA



Les résidents de la MARPA ont pu bénéficier d'une séance d'art-thérapie proposée par la praticienne Sandrine Pacheco.

C'est une pratique d'accompagnement vers la guérison ou un mieux-être. Elle s'exprime au travers de la créativité, avec des outils d'arts plastiques : le dessin, la peinture, l'écriture, le modelage, le collage, avec de la musicothérapie ou encore avec des exercices sur la posture et sur la respiration.

Présentation association

ASEEC

Présentation de l'association :

L'association Sportive et Educative de l'École de Coudreceau est une association qui vient en appui dans le financement de projet sollicité par l'école.

Coordonnées :

Une adresse mail dédiée à l'association est en cours de création, en attendant vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : lemoigne.guillaume@gmail.com.

Quelle fonction y occupez-vous ?

Président de l'ASEEC

Présentez-vous en quelques mots :

Guillaume Le Moigne, 37 ans, marié, père de deux enfants de 6 et 3 ans.

Que faites-vous dans la vie ?

Je travaille dans le secteur des services, assurances et finances.

Quand a été créé cette association ?

En 1988.

Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association ?

Environ 2 ans.

En quoi consiste-t-elle ?

Elle vient en appui dans le financement de projets sollicités par l'école, pour cela nous mettons en place des actions afin de récolter des fonds.

Combien d'adhérents compte-t-elle ?

Il n'y a pas de système d'adhésion car tous les enfants sont bénéficiaires des actions financées et les membres du bureau sont réélus chaque année.

Pourquoi avoir choisi ce domaine ?

Il est important pour l'épanouissement des enfants de pouvoir accompagner lorsque cela est possible les projets de l'école. Cela peut être des sorties scolaires (ex : financement des entrées dans un zoo) ou encore des sorties culturelles comme cette année, toujours en lien avec le programme scolaire. Cela est d'autant plus important lorsque c'est une petite structure.

En 3 mots essentiels décrivez votre association :

- Persévérance : afin de pouvoir développer l'association.
- Créativité : afin de trouver des actions qui sortent du commun et qui peuvent ainsi permettre de récolter des fonds.
- Dévouement : accepter de donner de son temps pour l'école et être acteur dans la vie de l'association.

Quel a été le moment le plus marquant ?

Il n'y a pas vraiment un moment marquant mais plutôt des satisfactions lorsque les actions menées sont réussies.

Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?

Qu'elle puisse se développer encore plus afin de pouvoir financer de plus en plus de projets et assurer la pérennité de l'école de Coudreceau. Avoir plus de parents d'élèves au sein de l'association afin de pouvoir multiplier les actions et les idées de projets.

Si vous aviez à changer quelque chose, que voudriez-vous changer au sein de cette association ?

Rien n'est à changer en soi, comme toute organisation, il y a des choses perfectibles mais qui ne nécessitent pas forcément de grands changements.

Que diriez-vous à une personne pour l'inciter à venir ?

Que nous avons besoin de membres actifs afin de nous aider à développer l'association pour l'épanouissement des enfants de l'école. Sans participation des parents nous ne pouvons pas avancer. Chaque personne peut apporter sa pierre à l'édifice.



Sortie scolaire à Musikenfête, financée par l'ASEEC

Foire aux arbres 2024... Un bon cru



L'association Festiv'halle a repris, un peu dans la précipitation, l'organisation de cette manifestation suite à l'arrêt des activités du Comité des Fêtes de Margon.

C'est un évènement bien installé depuis plus de 30 ans et il n'était pas envisageable de le voir disparaître.

Il aura suffi d'une belle journée au milieu de la grisaille pour que cette foire aux arbres 2024 soit réussie.

En effet, les nombreux exposants ont vu déambuler entre 2000 et 3000 visiteurs (toujours difficile à estimer) qui, pour beaucoup sont repartis



avec des arbres fruitiers ou décoratifs, des arbustes, des fleurs de printemps ou des plants pour le potager, mais aussi des greffons proposés par les « Croqueurs de Pommes » ou des produits gastronomiques locaux.



La foire aux arbres s'adresse principalement aux amateurs de jardins et les exposants de matériels de motoculture sont bien représentés sur le site.

Mais cette fête est aussi un lieu de rencontre devant le stand pizzas, gaufres et crêpes qui a été assailli. Tous les produits ont été vendus jusqu'au dernier !

Dominique Franchet

Rencontre amicale ENDOFRANCE

Le samedi 30 mars à la salle des fêtes de Coudreceau, était organisée une rencontre amicale avec une bénévole de l'association ENDOFRANCE.



ENDOFRANCE est la première association de lutte contre l'endométriose en France, elle a été créée en 2001.

Elle multiplie les actions de soutien et d'information pour les personnes atteintes d'endométriose. La bénévole a présenté dans un premier temps l'association et a expliqué la maladie.

Ensuite, nous avons pu échanger, poser des questions sur la maladie, un après-midi très riche en émotion.

L'adresse mail pour les contacter si besoin est : centre@endofrance.org

RAPPEL : La troisième édition de la Randonnée Solidaire au profit de la recherche contre l'Endométriose aura lieu le dimanche 8 septembre, départ de Coudreceau, 3 parcours : 5 kms, 12 kms et 18 kms.

Les fonds récoltés sont entièrement reversés à ENDOFRANCE.

Aline Vaudron

Chasse aux oeufs

Mercredi 3 avril, c'est environ 70 enfants qui se sont retrouvés sur les bords de la Cloche pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'association Festiv'halle. La météo est restée clémente, ainsi les enfants ont pu chercher et ramasser ces quelques trésors en chocolat... 3 enfants ont eu la chance d'être tirés au sort et sont repartis avec une poule ou une cloche en chocolat de grande taille.



Cette chasse s'est clôturée par un petit goûter servi aux enfants présents.

Sylvie Chéron

Nouvelle animation à la bibliothèque d'Arcisses

Le 16 mars, les bibliothécaires de Coudreceau, avec la participation de la Ludothèque de Nogent-le-Rotrou, ont proposé un après-midi pour découvrir les jeux de société de la bibliothèque, achat subventionné en 2023 par le Conseil Départemental.

Environ 30 personnes ont répondu à l'invitation. Pendant 2 heures, ils ont partagé un moment de découverte mais aussi un moment de transmission entre enfants, jeunes et adultes. Le tout dans une ambiance chaleureuse.

Cet agréable moment s'est terminé autour d'un goûter au cours duquel les joueurs ont émis le souhait de renouveler cette animation. Expérience encourageante pour les bénévoles.

Pour passer un bon moment en famille ou entre amis, la bibliothèque met ses jeux gratuitement à votre disposition, il suffit de venir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque à Coudreceau.

Nicole Gauthier



Soirée discothèque des jeunes samedi 4 mai 2024



Le goûter dansant animé l'après-midi par des lycéennes a été synonyme d'amusement, de jeux et de danses en ligne pour une vingtaine d'écoliers de la commune d'Arcisses. Nous pouvons remercier Maena, Stella et Romane pour cette animation réussie. Les collégiens et les lycéens ont occupé la piste de danse en soirée sur une playlist endiablée. La musique, les jeux de lumière et la restauration ont ravi une trentaine d'ados, tout s'est bien déroulé. A l'avenir, le mode de communication sera à améliorer pour attirer plus de jeunes.

Bruno Bobault



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68

 groupama.fr

 Groupama Centre Manche

Exposition « Loisirs créatifs et Artisanat »



A Coudreceau, dimanche 24 mars, de nombreux visiteurs ont déambulé dans les allées de l'exposition « Loisirs créatifs et Artisanat ».



Comme chaque année, les organisateurs avaient invité de nouveaux exposants. Les visiteurs ont découvert, entre autres, les dessus de chaises créés par tressage autour des doigts de la main de fines bandes de tissu, technique à voir... Beaucoup ont admiré la confection de la broderie « hardenger » travail de précision et de dextérité, pour la réalisation de nappes et napperons uniques.

C'est aussi avec plaisir que chacun retrouve les artisans fidèles de cette manifestation.

A l'aide d'objets réalisés par les bénévoles et de panneaux explicatifs, Mme Poulalion a fait connaître l'association LEA qui apporte une aide aux parents d'enfants hospitalisés.

Les membres de l'AFLAC remercient tous les artisans créateurs qui expliquent leurs techniques, font des démonstrations et laissent une large place à la transmission de leur savoir-faire et au plaisir du partage avec un public toujours intéressé.

Nicole Gauthier

Randonnée dinatoire GLLOQ : La « Din'Arcisses »

Un carton plein pour cette 1ère « Din'Arcisses » !

C'est sous une météo nuageuse mais non pluvieuse que s'est déroulée samedi 25 mai 2024 la première randonnée dinatoire de l'association **GLLOQ (que l'on peut épeler « G Z L O Q »)**, dans une ambiance conviviale. Celle-ci a connu un franc succès dès l'ouverture des inscriptions avec le quota de 100 personnes très rapidement atteint.



Les participants ont parcouru les 13 kms des sentiers vallonnés au départ de Brunelles, tout en appréciant, de l'apéritif au dessert, les savoureux produits de nos 3 partenaires locaux: la Baz, la Ferme de la Bouverie et Maison Madeleine. Du cidre des Vergers du Theil était également proposé.

Chaque randonneur a reçu en souvenir un porte-clés à l'effigie de l'évènement réalisé par SLT STICKERS.

Au vu du succès de cette première édition, le rendez-vous sera très certainement renouvelé en 2025.



Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite : les bénévoles, la commune d'Arcisses, les producteurs locaux ainsi que tous les participants.

Hervé Dreux



Les activités du Comité des fêtes de Brunelles

Le comité a tenu son assemblée générale le vendredi 8 mars 2024. Une vingtaine de personnes était présente à la réunion où ont été présentés le rapport moral et le bilan financier 2023 de l'association. Après renouvellement des membres du bureau, Patricia Charreau a été réélue à la fonction de présidente du Comité des fêtes.

Le loto de printemps a réuni 100 personnes le samedi 16 mars à la salle polyvalente. Les principaux lots étaient un



Spa pour 4 personnes, un taille haie, un nettoyeur haute pression et un bon d'achat d'une valeur de 300 euros.

Le samedi 13 avril, une randonnée dinatoire « semi-nocturne » a été organisée. Après une balade d'un peu plus de 10 Km sur les chemins de Margon, les 49 participants se sont retrouvés pour partager, dans la bonne humeur, un repas bien mérité à la salle polyvalente de Brunelles.

Les prévisions météo n'étaient pas au beau fixe pour la brocante du lundi de Pentecôte à Brunelles. Cependant, environ 65 exposants, dont un tiers d'Arcissois ou Arcissoises, se sont installés dans les rues et autour de la place de la Mairie. L'activité a été très soutenue par les bénévoles du Comité, entre le montage et l'installation des stands le matin, la buvette et la restauration du midi. Malheureusement, une averse orageuse en début d'après-midi a mis fin à la manifestation et les exposants ont rapidement repliés leurs étalages.

Francis de Koninck

Présentation du nouveau bureau du Comité des Fêtes de Margon

C'est Cyrille Bidault qui a repris la présidence du nouveau Comité des Fêtes de Margon depuis le 4 avril 2024. Le bureau est composé de Pauline Remars la vice-présidente, Valentin Pesnaux est le nouveau trésorier avec Géraldine Marchand la vice-trésorière, le secrétaire est Fabrice Constantin et la vice secrétaire est Justine Renoust.

Ce nouveau comité a voulu créer une équipe mixte avec des membres habitants Margon, Brunelles et Coudreceau.

Les membres actifs sont Véronique Gosnet, Baptiste Normand, Jean-Baptiste Farges, Valérie Haudry, Sandy Blondeau et Christophe Bidault.

La priorité pour ce nouveau bureau était de faire en sorte que la Bourbonnaise de 2024 ait lieu et d'autres projets seront proposés pour la rentrée.

Fabrice Constantin



Les Lousticks matinée sportive à la halle

Nouvelle année, nouvelle équipe aux commandes de l'association des parents d'élèves les « Lousticks ».

Après de nombreuses années à porter l'association, le bureau a été totalement remanié.



Le nouveau bureau est composé de : Noémie Le Quéré-présidente, Amélie Auguste-secrétaire, Fabien Rhuin-trésorier ainsi que de Camille Manaranche-Lescoët, Sophie Hébert, Charlotte Otral-Vollmer. Ces six nouvelles têtes ont repris les rênes de l'association, les projets habituels (loto, carnaval, Halloween, kermesse...) mais aussi de nouveaux projets puisque le bureau propose un goûter partagé le vendredi avant chaque départ en vacances, une matinée sportive, la participation à la brocante de Brunelles et Champrond-en-Perchet, une tombola, une vente de brioches, et bien d'autres...

L'objectif pour la nouvelle équipe est de rassembler petits et grands, de proposer des temps d'activités conviviaux dans le but de rassembler des fonds afin d'aider au financement des projets pédagogiques menés par les équipes enseignantes à destination des enfants des écoles.

L'association des parents d'élèves « les Lousticks » a organisé, le dimanche 17 mars dans la halle de Margon, une matinée sportive à destination des familles des élèves des écoles de Champrond-en-Perchet et Brunelles.

Au programme : deux équipes constituées d'enfants et de parents, des cris de guerre, des encouragements, de la bonne humeur et des défis sportifs adaptés et accessibles à tous. Parcours en relais, lancers de balles, tirs au but... se sont enchaînés pour le plus grand bonheur des petits et des grands. La météo n'aura pas été en notre faveur pour cette 1ère édition mais une vingtaine de personnes ont bravé la pluie pour participer à ce moment de partage et de convivialité autour des valeurs du sport.

Grenouillade

C'est le 13 avril qu'environ 200 convives se sont réunis à la salle polyvalente de Margon pour la 5^{ème} édition de la Grenouillade (une idée d'Emmanuel Trapat) : au menu.... Cuisses de grenouille.

Bonne ambiance et danse ont contribué à la réussite de cette soirée.



E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00

Tri-loisirs

62 équipes pour le tri-loisirs Margonnais

Un grand merci aux bénévoles qui ont répondu présents à notre appel pour cette 27^{ème} édition du triathlon loisirs. Plus de 60 personnes étaient présentes afin d'œuvrer aux différents postes qui leur étaient confiés. Merci aux Ambulances Charles qui assurent la sécurité depuis les débuts de cette organisation, merci au club de canoë kayak Percheron, aux pompiers et à tous les services techniques de la commune pour leurs aide.

Côté course ce sont 124 participants qui prenaient le départ dès 9h pour parcourir le tour du plan d'eau en course à pied avant de chevaucher leur VTT pour parcourir le circuit de 22 kms qui passe sur les 3 communes historiques d'Arcisses.

De retour à la base de loisirs de la Borde et après avoir enfilé leur gilet de sauvetage, les coureurs étaient pris en charge par les membres du club de canoë kayak Percheron pour effectuer un parcours d'un kilomètre sur le plan d'eau et rejoindre la ligne d'arrivée.

A ce jeu ce sont les frères Barreteau – Simon et Florian – qui se sont imposés pour la seconde année consécutive en 1h18'42". Ces passionnés de vélo comptaient plus d'une minute de retard avec le tour du plan d'eau. Mais la partie VTT leur a permis de revenir sur la tête de la course et ils se sont envolés vers la victoire. Ils devancent Steven et Gwenaël de la **Sécurité Civile** (1h20'16).



Base de Loisirs de la Borde (BASEL)

C'est dans cet espace idéal que vous pouvez partager des moments agréables en famille ou entre amis, profiter de la tranquillité des lieux pour taquiner les poissons, louer un pédalo et découvrir le plan d'eau. Les plus jeunes peuvent s'amuser sur les installations ludiques ou s'offrir une promenade à dos de poney.

Les sportifs peuvent aussi faire le tour du plan d'eau en courant et les promeneurs pourront également s'adonner à leur passion.

Après vos activités, vous pourrez y savourer des produits locaux pour une détente bien méritée.

Vous trouvez sur la terrasse du plan d'eau tout ce qu'il faut pour vous rafraîchir, vous réchauffer et satisfaire les petits creux avec notamment :

Les glaces artisanales de David Lambert chocolatier pâtissier
La bière L'Eurélienne ou celle de notre Micro-brasserie locale La Baz
Les gaufres avec la pâte à tartiner et le caramel beurre salé de David Lambert
Le Cidre du Perche AOP de Jean-François Leroux du domaine du Ruisseau.

Avec des nouveautés cette année, réalisées par la cuisine centrale :
Des paninis poulet mozzarella sauce burger
Des paninis tomate mozzarella pesto
Des paninis pâte à tartiner !

Les horaires d'ouverture :

Week-end et jours fériés de mai, juin et septembre de 14 heures à 19 heures.

Tous les jours de juillet et août de 11 heures à 20 heures du lundi au jeudi et de 11 heures à 21 heures du vendredi au dimanche.

Venez profiter de cette oasis de verdure au cœur du Perche !



Richard BERTHOU
Technicien frigoriste
Dépannage, entretien, mise en service
Pompe à chaleur, Climatisation
Installation, conseil
☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr
61 SABLONS SUR HUISNE